

Programme de coopération



REGION

NOUVELLE-AQUITAINE

France

COMMUNAUTES AUTONOMES



EUSKADI

NAVARRRE

ARAGON



Espagne

Cartes des 3 zones partenaires



Euskadi



Navarre



Aragon





3 Communautés autonomes situées au nord de l'Espagne (1)

Euskadi ou Communauté autonome du Pays basque

§ 2 193 093 habitants (2012)

§ 7 234 km²

§ Capitale administrative : Vitoria-Gasteiz

L'Euskadi fait partie des 10 régions dont le niveau d'industrialisation et le niveau de richesse sont les plus élevés d'Europe. Elle est la région la plus innovante d'Espagne avec 2,08% du PIB consacré à la R&D. Elle est l'une des premières régions européennes à avoir mis en place des pôles de compétitivité (ou clusters).



3 Communautés autonomes situées au nord de l'Espagne (2)

Navarre (Communauté forale de Navarre)

§ 636 142 habitants (2015)

§ 10 391 km²

§ Capitale administrative : Pampelune

La Navarre, disposant d'une excellente position géographique (sur les axes Méditerranée-Atlantique et France-Espagne) et de l'autonomie fiscale, a su développer les infrastructures et encourager la création et l'implantation d'entreprises, dans les domaines de l'industrie et des services. Le développement d'un excellent service public d'éducation et de recherche a nettement contribué à renforcer cette tendance.

Alors que dans les communautés autonomes espagnoles, c'est l'Etat central qui calcule le montant de l'impôt et le récolte pour son compte et celui des communautés autonomes, en Navarre, cette prérogative appartient au gouvernement foral. Celui-ci a tous pouvoirs sur l'administration fiscale qui lui est d'ailleurs propre.



3 Communautés autonomes situées au nord de l'Espagne (3)

Aragon

- § 1 317 847 habitants (2015)
- § 47 719 km² (9,43% de la superficie totale de l'Espagne)
- § Capitale administrative : Saragosse

L'économie traditionnelle a connu de profonds bouleversements qui a vu l'essor des secteurs industriel et tertiaire en particulier les activités liées au service, au commerce et au tourisme notamment sportif.

Le tourisme culturel bénéficie du rayonnement de l'art mudéjar, qui a reçu la protection de l'UNESCO au titre de patrimoine mondial de l'humanité.

Le parc national d'Ordesa et du Mont-Perdu considéré réserve de la biosphère est protégé au titre de patrimoine naturel de l'humanité par l'UNESCO



Historique de la coopération

Coopération avec l'Euskadi et la Navarre

La coopération avec l'Euskadi et la Navarre remonte à l'année 1992 pour financer des acteurs économiques, sociaux et culturels. En 2000, des événements politiques graves ont provoqué la rupture de ce protocole de coopération tripartite et ont donné lieu à la signature d'accords de coopération bilatéraux Aquitaine-Euskadi et Aquitaine-Navarre, avec la création d'appels à projet sur Fonds communs distincts.

L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi - Navarre

La coopération a pris une nouvelle dimension avec la création de l'Eurorégion Aquitaine – Euskadi (Groupement Européen de Coopération Territoriale), en décembre 2011. Dès sa création, la gestion de l'appel à projet « Fonds commun » lui a été confiée par les deux Régions membres. L'Eurorégion s'est élargie à la Navarre en 2017.

La Région Nouvelle-Aquitaine est membre du GECT Nouvelle-Aquitaine – Euskadi - Navarre et participe donc pour un tiers au budget et à la gouvernance de la structure. Elle exerce entre 2016 et 2018 la présidence tournante de 2 ans de cette Eurorégion.

Coopération avec l'Aragon

En 2013, le Gouvernement d'Aragon et le Conseil régional d'Aquitaine ont également réaffirmé leur volonté de relancer la collaboration initiée en 2001, afin de stimuler la coopération entre les agents socio-économiques des deux côtés de la frontière. L'impact de la crise économique, notamment en Espagne, n'a pas permis de lancer le Fonds commun avec l'Aragon en 2014. La Nouvelle-Aquitaine et l'Aragon travaillent en commun aujourd'hui pour relancer un appel à projets sur fonds communs en 2018.



Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi - Navarre

Le groupement européen de coopération territoriale (GECT) de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi - Navarre poursuit 3 **objectifs principaux** :

- § Coopérer de façon globale et transversale.
- § Développer une coopération territoriale dans une perspective européenne.
- § Renforcer la visibilité des 2 régions sur la scène européenne.

Cette structure transfrontalière a bâti **un plan stratégique selon 7 grandes lignes** :

- § amélioration des communications entre les deux Régions, en favorisant les transports de personnes et de marchandises respectueux de l'environnement
- § valorisation des énergies renouvelables
- § développement des activités de recherche et d'innovation
- § promotion de la formation et de l'éducation à travers la création de doubles diplômes, la mobilité des étudiants et des professeurs
- § appréhension commune des questions liées à l'agriculture, à l'alimentation et à la santé en privilégiant la qualité, l'origine, la traçabilité et en développant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- § renforcement de la dynamique culturelle et artistique
- § valorisation conjointe des ressources touristiques

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan Stratégique Eurorégional, **plusieurs outils de coopération** sont développés :

- § Appels à projets thématiques/ciblés.
- § Financement de partenariats stratégiques.
- § Conduite/portage de projets de coopération transfrontalière dans le cadre de programmes européens.
- § Ingénierie de projets, animation des acteurs afin d'impulser des coopérations s'inscrivant dans le cadre de la stratégie eurorégionale



Coopération Nouvelle-Aquitaine - Aragon

La convention signée avec l'Aragon en 2013 pour 10 années constitue un accord-cadre de collaboration dans différents secteurs :

- § les infrastructures de communications communes respectueuses de l'environnement
- § le développement du tourisme durable
- § la modernisation de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire
- § la promotion de la culture, de la formation et de l'éducation
- § la protection de l'environnement, le développement durable et la valorisation des énergies renouvelables
- § la promotion de la société de l'information, de la recherche, du développement technologique et de l'innovation, ainsi que de la spécialisation intelligente dans le secteur industriel
- § le développement de l'économie de la santé



Contacts

Région Nouvelle-Aquitaine

Direction Coopération / Service Europe

Programmes européens de Coopération territoriale – Coopération transfrontalière et multilatérale

Aragon / Euskadi et Navarre / Eurorégion

Javier OLITE, Chargé de mission

Tél. : +33 (0)5 57 57 86 42

javier.olite@nouvelle-aquitaine.fr

www.nouvelle-aquitaine.fr

Novembre 2017